

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 17 JUIN 2024

Date de convocation du Comité Syndical : 11/06/2024

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Virginie BONNET-FERRAND, Chloé DELEUZE-DALZON représenté par Patricia PICARD, Cécile DUCHAMP, Isabelle MASSEBEUF, Matthieu SALEL, Laurent UGHETTO, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN , Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER,

N° 25

**VERSEMENT AU SERVICE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DU FONDS PHOTOGRAPHIQUE DES INVENTEURS**

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20240617-02024_25-DE

Adopté à l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :
et publiée le :

Et a signé
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20240617-02024_25-DE

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu Le code du patrimoine,
Vu le rapport de Madame la Présidente,

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE la Présidente à verser aux archives départementales de l'Ardèche le fonds photographique acquis auprès des inventeurs de la grotte Chauvet.

AUTORISE la présidente à solliciter auprès du département de l'Ardèche une subvention pour l'achat de ce fonds photographique.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E-legalite.com